

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier, à vingt-heure et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PETORIN, Maire.

Présents : Patrick PETORIN, Alain GUILBOT, Muriel LIMOGES, Vincent LICOINE-GELIBERT, Pascal TALLON, Christian RAYMOND, Victor FOUET, Nicolas LIMOGES, Karine BOIZUMEAU

excusé (e) : Sandrine RICHARD, Julien FREJOU

Secrétaire de séance : Vincent LICOINE-GELIBERT

Monsieur Le Maire accueille les conseillers présents, puis il ouvre la séance. Le précédent compte-rendu du 12 décembre 2022 est adopté. Monsieur LICOINE-GELIBERT Vincent est nommé secrétaire de séance.

1- PRESENTATION DE L'EVOLUTION DU PROJET EOLIEN

Monsieur Le Maire informe les conseillers, de l'évolution du projet parc éolien. Il est prévu sur la commune de XAINTRAY, 2 éoliennes et sur notre commune 4.

Une enquête publique sera mise en place au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2023.

2- DELIBERATION SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS : N° 2023-01-09-001

Monsieur Le Maire annonce aux conseillers la liste des demandes de subvention. Après en avoir délibéré, le conseil décide ce qui suit :

- | | | |
|-----------------------------|----|------------------------------|
| ■ APF France HANDICAP | => | NON |
| ■ Association SCEROENPLAQUE | => | NON |
| ■ FESTIVAL TOUS EN SCENE | => | 3.50€ par enfant de PAMPLIE. |

Monsieur Le Maire annonce qu'il y a 20 enfants concernés au CSC Val d'Egray, pour ce festival qui aura lieu du 02 au 08 mai 2023.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'**unanimité** pour cette année.

3- CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE XAINTRAY – FRAIS DE FORMATION : N° 2023-01-09-002

Monsieur Le Maire explique à ses conseillers qu'une convention va être créée entre les deux communes, afin de diviser les frais de formation et de transport de Mme DIONNET Gwénaëlle, secrétaire des deux communes.

Monsieur Le Maire demande aux conseillers, l'autorisation de signer cette convention lorsqu'elle sera créée.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité.

4- DELIBERATION SUR LA TAXE DES ORDURES MENAGERES : N° 2023-01-09-003

Monsieur Le Maire relate aux conseillers, le courrier du SICTOM qu'il a reçu au sujet de la nouvelle facturation des ordures ménagères de la commune.

Sachant que la commune possède 3 bacs verts à 750€ plus le prix de 2€ par levée, Monsieur Le Maire propose de supprimer un bac vert.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité.

5- DELIBERATION SUR LES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES : N° 2023-01-09-004

Monsieur Le Maire propose de modifier les tarifs de la salle des fêtes, vu la facturation des ordures ménagères.

Après avoir délibéré, le conseil décide ce qui suit :

DESIGNATION	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES
PETITE SALLE	73 €	85 €	110 €	130 €
GRANDE SALLE	125 €	140 €	180 €	210 €
SEPULTURE			30 €	50 €

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité.

6- RIPIC

Monsieur Le Maire informe qu'ils ont eu une réunion pour l'intégration de COURS dans le RPIC et que le dossier avance.

7- QUESTIONS DIVERSES

- Alain GOUBAND devait tailler les palisses => Alain GUILBOT relance.
- Il faut aussi relancer les travaux de la voirie.
- Nous devons installer un grillage locatif.
- Vente du terrain de M. AUDURIER : Le terrain se situe en face de M. TALLON et a une superficie de 15 m² (plus le garage) => Nous nous renseignons concernant les frais de bornage.
- Dès que la pluie cessera, il faudra mettre des cailloux sur les chemins, en partage de temps avec le cantonnier de XAINTRAY.
- PATA : toujours en standby.
- CIMETIERE : 2 crois sont tombes, il faut refaire les stèles.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-deux heure dix.

Le Président
Mr PÉTORIN

Le secrétaire

Prochaine réunion le : **Lundi 6 Février**

N° DELIBERATION	DESIGNATION	ACCEPTÉ / REFUS
2023-01-09-001	Délibération sur les demandes de subvention	ACCEPTÉ
2023-01-09-002	Délibération sur l'autorisation de signer la convention avec XAINTRAY	ACCEPTÉ
2023-01-09-003	Délibérations sur la taxe des ordures ménagères	ACCEPTÉ
2023-01-09-004	Délibérations sur les tarifs de la salle des fêtes	ACCEPTÉ